

Année 2019, n° 21

Décembre 2019

☒ : MAIRIE - 49 Grande Rue
91940 Saint Jean de Beauregard

☎ : 01 60 12 00 04

✉ : secretariat@stjean91.fr

<http://www.mairie-saintjeanbeauregard.fr>

Ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi : 14h - 18h
jeudi : 14h - 19h

Permanence téléphonique :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi
9h-12h

Numéro d'urgence

SAMU15
Pompiers 18
N° d'urgence depuis un portable112
Gendarmerie de Chevry 01 60 12 12 80
Police..... 17

Hôpital d'Orsay.....01 69 29 75 75
Hôpital de Bligny.....01 69 26 30 00
SOS Médecins.....0 826 88 91 91
Centre anti-poison.....01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris 115
SOS Enfants maltraités 119
SOS Amitié01 42 96 26 26
Essonne Accueil Drogue.....
-> sur Évry.....01 60 78 06 44
-> sur Palaiseau.....01 69 32 22 22

Numéros Utiles

Urgence dépannage - sécurité.....
GDF (gaz).....0 800 47 33 33
EDF (électricité).....09 72 67 50 91
Lyonnaise des Eaux09 77 401 142
SIAHVV.....01 69 31 72 10
SIREDOM.....01 69 94 14 14
CCPL.....01 64 90 79 00



Le mot du Maire

« Les Voisins s'entraident avant les fêtes »

Madame, Monsieur,

Ce dernier bulletin de l'année, c'est aussi notre façon de venir vous dire que l'Équipe municipale est à votre écoute, à votre service, que vous pouvez, que vous devez vous adresser à nous si le besoin se fait sentir...

Il en est de même des collaborateurs de la Commune, n'hésitez pas à vous adresser à eux, ils sont attentifs et compétents.

Nous vous souhaitons donc à vous et à vos proches de très belles fêtes de fin d'année. La Mairie sera fermée quelques jours, mais une permanence est assurée. Vous pouvez compter sur nous.

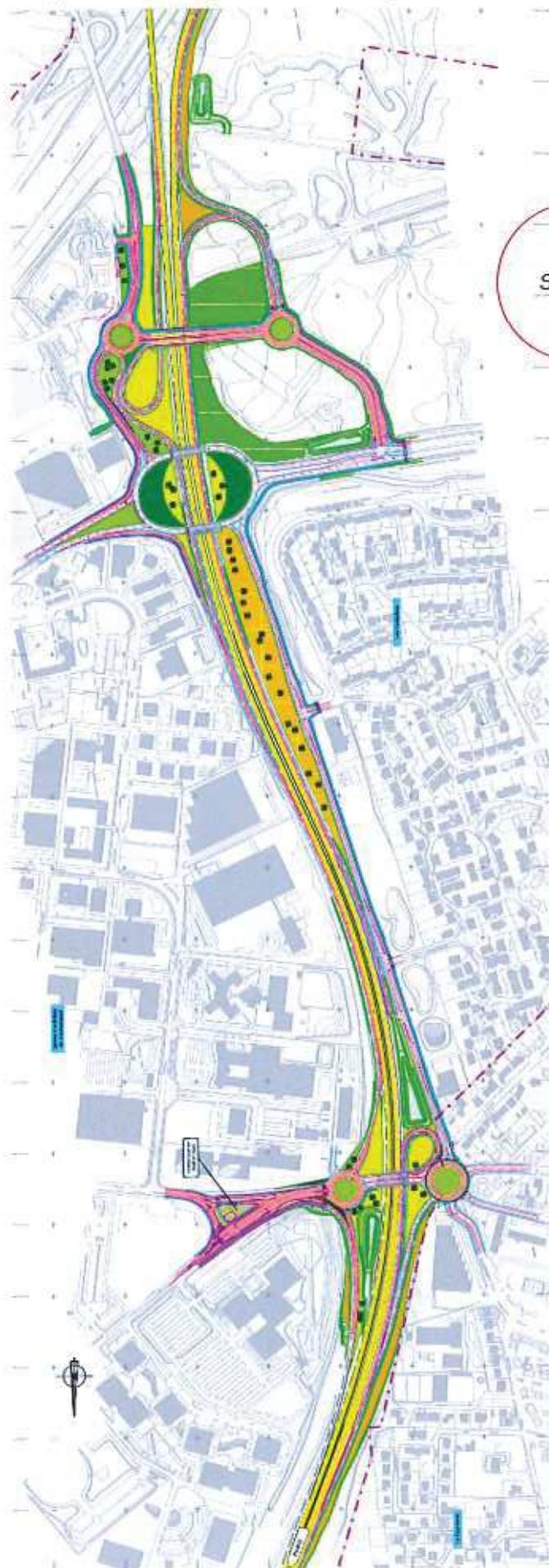
À bientôt de vous revoir.



Le Maire,
François FRONTERA.

Directeur de publication : François FRONTERA
Conception : Secrétariat de la mairie
Impression : Communauté de Communes du Pays de Limours

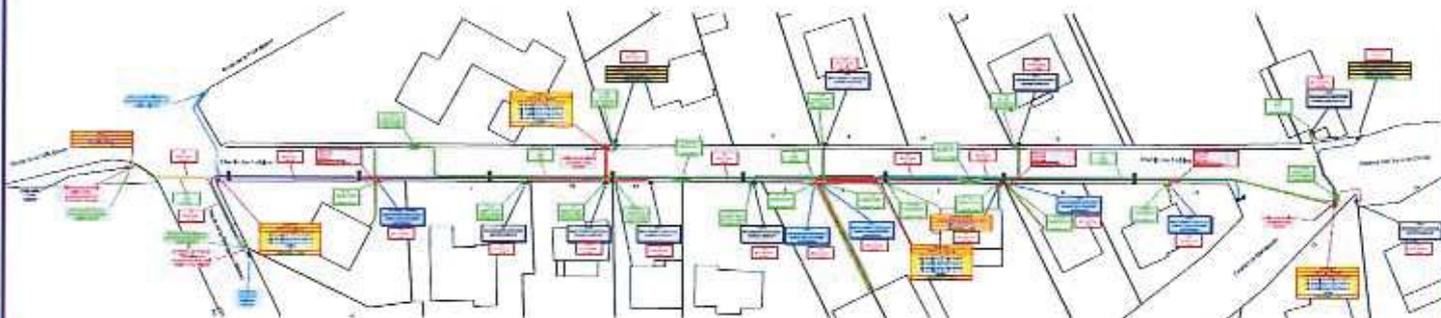
Les travaux préparatoires ont débuté cet été et se poursuivront en septembre par le dévoiement de réseaux ENEDIS en rive de la RD 35. Les travaux proprement dits de réaménagement des échangeurs débiteront à partir de mars-avril 2020 pour une durée prévisionnelle de quatre ans.



Commune de
Saint Jean de Beuregard
ici

3- de l'enfouissement des réseaux aériens

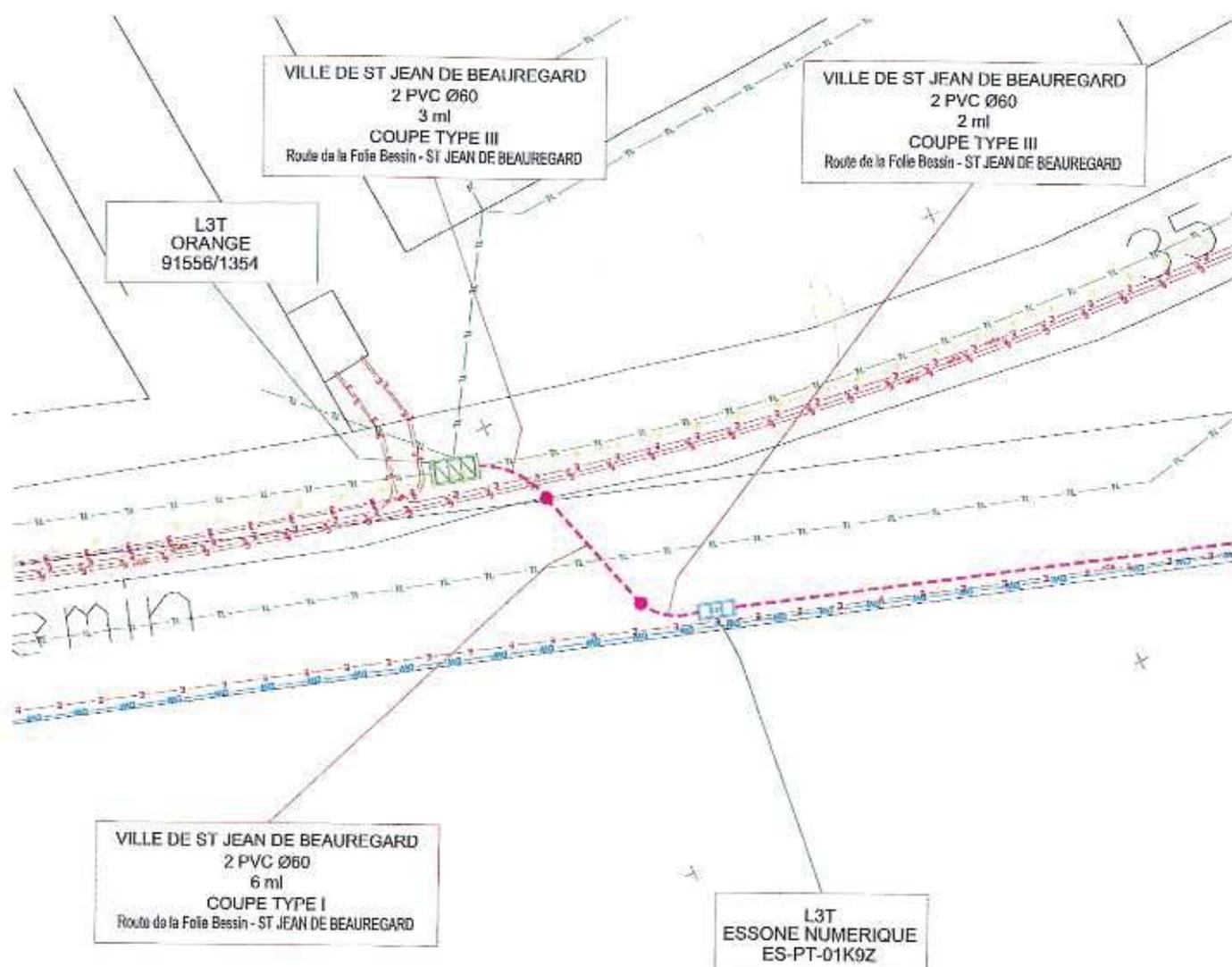
Enfouissement des réseaux aériens (éclairage public, téléphone, électricité, ...) Chemin des Fraisiers. L'étude et les plans ont été fournis à notre Communauté de Communes pour expédition aux financeurs ! ainsi qu'à ORANGE et GRDF



4- la fibre !!

Le département qui finance l'essentiel des travaux a prévu un peu de retard (juillet 2020).

Nous avons signé les autorisations de travaux au niveau de la Gâtine pour une réalisation « dans les 3 mois ». Une précédente demande concernant la rue du Château avait été également accordée. Le retard pourrait être rattrapé. Nous sommes attentifs car l'attente est importante.



Informations Générales

Quelques dates à retenir :



- samedi 14 décembre 2019 Fête de Noël des enfants
- à la Salle Communale
- du 21 déc. 19 au 5 jan. 20 Vacances scolaires
- mercredi 25 décembre 2019 Joyeux Noël à toutes et à tous
- mardi 1^{er} janvier 2020 Bonne Année
- lundi 6 janvier 2020 Rentrée scolaire
- mardi 14 janvier 2020 Tasse de Thé
- à la Salle Communale de 14h30 à 16h30
- dimanche 19 janvier 2020 Vœux du Maire
- à la Ferme de Villeziers à 11h
- vendredi 7 février 2020 dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales
- mardi 18 février 2020 Tasse de Thé
- à la Salle Communale de 14h30 à 16h30
- mardi 10 mars 2020 Tasse de Thé
- à la Salle Communale de 14h30 à 16h30
- dimanche 15 mars 2020 Élections Municipales - 1^{er} tour
- dimanche 22 mars 2020 Élections Municipales - 2^{ème} tour, si besoin
- mardi 21 avril 2020 Tasse de Thé
- à la Salle Communale de 14h30 à 16h30
- les 24, 25 et 26 avril 2020 Fête des Plantes de Printemps
- au Château

Bonne
Année!



Information de la Mairie

*Fermeture du secrétariat de la Mairie
du mardi 24 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020.*

*Permanence : de 10h à 12h
le vendredi 27 et le mardi 31 décembre 2019*

Informations Diverses

Le Siredom vous informe



INFORMATION ECO-CENTRES

A partir du **1^{er} janvier 2020**,
les horaires de vos éco-centres
évoluent !

Afin de vous accueillir dans les
meilleures conditions,
**vos éco-centres ouvriront à
10h au lieu de 9h en semaine.**
Horaires inchangés le week-end.

Siredom

Conditions d'accès aux éco-centres

Peuvent accéder aux éco-centres, les habitants du [territoire du Siredom](#) sur présentation d'un badge leur donnant un libre accès à l'ensemble des éco-centres du réseau.

Le coût du dépôt est pris en charge par votre collectivité dans la limite de **4 tonnes** d'apports par an tous déchets confondus. Si vos dépôts dépassent les 3 tonnes, vous en serez informé à votre passage en éco-centre. **Des dérogations sont possibles** en nous transmettant une [demande](mailto:demande@decheterie@siredom.com) à decheterie@siredom.com



Comment vous procurer un badge ?

Renseignez vous auprès de votre Mairie.

Pièces à fournir :

- o Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- o Une pièce d'identité,

Pour les 37 communes de l'ex Sictom du Hurepoix

Le service de collecte des encombrants évolue

A partir du 1^{er} septembre 2019



Avec la Recyclerie du Gâtinais, le Siredom organise 2 fois par mois un service de collecte et de valorisation des encombrants

- 1 Vous souhaitez vous débarrasser de vos encombrants, contactez le 0169 74 23 53
- 2 La recyclerie vous rappelle pour vous indiquer la date de tournée de ramassage
- 3 Elle vous débarrasse de vos objets (3m³ maximum), les trie et ceux encore en état seront nettoyés, réparés si besoin, customisés pour être revendus à la boutique de la recyclerie.

Les tarifs sont inchangés : 33 € - 1^{er} anélevement gratuit pour les + 65 ans et les personnes à mobilité réduite

La collecte des encombrants devient éco-solidaire !

Pour en savoir + www.siredom.com

Le Siredom et la Recyclerie du Gâtinais sont sur 

Déchets • Énergie • • • • •
Siredom
 Environnement


RECYCLERIE DU GÂTINAIS

Le Siahvy vous informe

PRÉSERVONS NOTRE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT : STOP AUX LINGETTES !

Les mauvais rejets perturbent le fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration.

Le coût du service rendu aux usagers augmente.

Le SIAHVY invite les usagers à adopter les bons gestes...

233

c'est le nombre de lingettes utilisées chaque seconde dans les foyers français

Utilisées au quotidien, les lingettes jetables nous facilitent la vie. Imprégnées de substances diverses (détergent, lait démaquillant, parfum...), elles sont destinées à un usage spécifique et unique.

MAIS QU'EN FAIRE APRÈS UTILISATION ?

La mention «biodégradable» inscrite sur leur emballage indique la possibilité de s'en débarrasser dans les sanitaires.

Mais leur séjour dans les réseaux est trop court pour qu'elles aient le temps de se dégrader...

Associées aux autres déchets présents dans les eaux usées, les lingettes forment des amas, appelés « filas » qui ralentissent l'écoulement dans les canalisations, engendrent des dysfonctionnements des pompages et augmentent les opérations de maintenance.

Au-delà des coûts engendrés par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements...), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Filas = Pompes à l'arrêt



**Ayez le bon réflexe,
JETEZ-LES À LA POUBELLE !**

Rejets domestiques interdits dans les réseaux

Produits

Peintures, vernis, plâtre, ciment, colles, solvants, acides

Huiles de vidange

Huiles de friture et graisses

Lingettes, serpillières, chiffons

Médicaments et produits de laboratoire

Destination

Déchèterie



Centre de recyclage

Poubelle



Pharmacie



Il est également important d'adapter les quantités de produits ménagers que vous utilisez.

Préférez les produits sans phosphate plus respectueux de l'environnement.

Plus d'informations :

L'utilisation de lingettes produit **20** fois plus de déchets qu'un nettoyage classique, par exemple à l'éponge

SIAHVY
Syndicat de l'Yvette
www.siahvy.fr

Vivre Ensemble

Le Département vous informe



Le Département vous offre la téléassistance



François Durovray
Président du Département de l'Essonne

« Essonne, terre d'avenirs », une exigence partagée alliant innovation et solidarité

Chères Essonniennes, Chers Essonniens,

Partenaire de votre vie quotidienne et soucieux de l'amélioration constante de la qualité de service, le Conseil départemental a mis en place un dispositif de téléassistance modernisé qui permet de vivre chez soi en toute sérénité.

Notre objectif prioritaire est d'apporter des solutions aux personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes fragilisées à leur domicile. Ce service d'écoute et de téléassistance est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

À compter de la rentrée, j'ai souhaité que cette prestation devienne totalement gratuite, afin que tous les Essonniens qui le souhaitent puissent vivre à domicile dans des conditions sécurisantes. Le Département traduit dans les faits sa volonté de prendre à sa charge le coût mensuel et par abonné de 8,94 euros, comprenant la possibilité de bénéficier d'un détecteur de surveillance de vie pour chaque personne seule bénéficiaire. Cela représente au total pour la collectivité un effort de 1 287 360 € en 2020.

En outre, le Département fait de l'innovation une véritable exigence pour améliorer votre quotidien, en vous donnant accès à une gamme élargie de technologies telles que lunettes connectées, montre trotteur, etc., et en proposant des services d'accompagnement à la vie quotidienne via une conciergerie et un réseau social de proximité.

Si vous souhaitez bénéficier de ce nouveau dispositif courant septembre, vous devez déposer une demande auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) ou du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de votre lieu de résidence. Toutes les démarches administratives de votre adhésion seront dès lors prises en charge jusqu'à la transmission de votre dossier au prestataire partenaire du Département de l'Essonne.

Répondre à vos besoins, plus qu'une ambition, est un engagement concret qui mobilise de nouveaux moyens financiers, humains et technologiques.

Contre la grippe, la meilleure des protections, c'est la vaccination !

L'Assurance Maladie invite durant l'hiver, jusqu'au 31 janvier 2020, les personnes de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques (*diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire ...*), les femmes enceintes à se faire vacciner pour se protéger contre la grippe et ses complications.

Plus de 200 000 Essonnais ont reçu de leur caisse d'assurance maladie une invitation accompagnée d'un bon de prise en charge à 100% du vaccin et d'un flyer mentionnant les « 5 bonnes raisons de se faire vacciner contre la grippe ».

L'an dernier, en Essonne, moins d'une personne sur deux pour qui la grippe présente un risque de complications, parfois graves, s'est fait vacciner. Ce taux reste insuffisant.

À l'approche de l'hiver, la vaccination contre la grippe reste le premier geste de protection à adopter vis-à-vis de soi-même et de ses proches.

L'Assurance Maladie repart en campagne.

L'Assurance Maladie

CETTE ANNÉE ENCORE, LA GRIPPE VA FAIRE TRÈS MAL.

Fort fièvre, douleurs, fatigue intense, risque d'hospitalisation. La grippe peut entraîner des complications graves chez les 65 ans et plus, les femmes enceintes et les personnes atteintes d'une maladie chronique. Parlez-en à un professionnel de santé.

CONTRE LA GRIPPE. PROTÉGEZ-VOUS, VACCINEZ-VOUS.

Logo Santé publique France, Logo Assurance Maladie Essonne, Logo République Française, Logo J'AGIS POUR MA SANTÉ, Logo ameli.fr

Message du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse



La Boussole des jeunes te permet d'accéder en quelques clics à tous les services et dispositifs qui sont là pour t'aider !

TU AS ENTRE 16 ET 30 ANS ?

Tu cherches un emploi, une formation ou juste une information. Tu veux accéder à un logement pas cher. Tu as besoin de soutien dans le financement de tes études, de ton permis ou de tes frais de transports...

Tu ne le sais pas mais il y a près de chez toi, une multitude de services et de dispositifs que tu peux mobiliser !



Connecte-toi sur **boussole.jeunes.gouv.fr** !



COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur le site, indique où tu habites et précise ton besoin et ta situation.

La Boussole t'affiche alors tous les services qui peuvent t'intéresser et que tu peux facilement solliciter !

DES DOUTES PERSISTENT ?

Un professionnel te contacte par mail ou par téléphone et t'aide à concrétiser ta démarche pour de vrai !



Connecte-toi sur **boussole.jeunes.gouv.fr** !

La Boussole te met en contact avec le pro qu'il te faut





Le Parc Naturel Régional vous informe

Le cadastre solaire pour les habitants des communes du Parc est en ligne.

Il s'agit d'un **super simulateur** qui permet aux particuliers (et aussi aux entreprises) d'estimer gratuitement le potentiel solaire de leur toiture, le montant des investissements et des économies. En deux temps et trois clics, chacun peut savoir si sa maison est « solairement compatible ».

On accède aussi à des comparatifs entre différentes solutions (autoconsommation, injection dans le réseau, solaire thermique...) C'est une information fiable et indépendante qui permet d'y voir plus clair dans un marché brouillé par le démarchage commercial en tout genre !

Un service fiable, innovant et gratuit

Cette plateforme web développée par le PNR en collaboration avec In Sun We Trust permet à tous :

- 1) De tester le potentiel solaire de leur bâtiment grâce à une technologie 100% française basée sur des données de la NASA, de Météo France, de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et des algorithmes des Mines ParisTech.
- 2) De bénéficier gratuitement d'un accompagnement par des experts en énergie solaire de la première estimation jusqu'à 1 an après l'installation.
- 3) D'être mis en relation avec des installateurs de la région, labellisés « RGE » et retenus pour la qualité de leur expérience ainsi que leurs prix compétitifs.

L'objectif est simple : permettre aux habitants du territoire de réfléchir à un projet solaire en ayant tous les éléments en main grâce à une information claire et un accompagnement objectif.

Depuis septembre 2019, le cadastre solaire du Parc naturel est disponible gratuitement en ligne à l'adresse suivante :

<https://parc-naturel-chevreuse.insunwetrust.solar/>

Pour aller plus loin...

Le Parc peut aussi vous accompagner et vous propose un **guide de recommandations architecturales** téléchargeable et disponible sur notre site : www.parc-naturel-chevreuse.fr

N'hésitez pas aussi à contacter **votre Mairie** qui vous guidera dans les aspects réglementaires de votre projet. Enfin, vous avez un projet de photovoltaïque, vous souhaitez réduire l'ensemble des consommations énergétiques de votre logement ? Les **Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC) Saint-Quentin-en-Yvelines et Ouest Essonne** vous accompagnent gratuitement dans votre projet.



Région Île-de-France

ESTIMEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOIT

dans les communes du Parc naturel de Chevreuse

Simulateur en ligne gratuit

avec l'accompagnement de professionnels certifiés



www.parc-naturel-chevreuse.fr



Message du Carrefour des Solidarités



L'épicerie sociale du Carrefour des Solidarités recherche des jeunes retraités.

Nous avons besoin de bras !

En effet, il faut aller toutes les semaines, à la Banque Alimentaire et dans les grandes surfaces récupérer leurs invendus.

Alors, si vous venez de prendre votre retraite et que vous avez 1 ou 2 demi-journées de libres, venez faire un essai chez nous.

Ci-dessous, vous avez nos coordonnées et notre site internet pour en savoir plus.

Carrefour des Solidarités - 3 rue du Bac - 91470 Limours
01.64.91.26.38 - www.carrefourdesolidarites91.org

Message de l'ADMR

Un membre de votre famille, ou vous-même avez peut-être sollicité des interventions de l'ADMR. Nous espérons que celles-ci sont ou ont été bénéfiques.

Mais peut-être n'avons-nous jamais eu l'occasion de vous expliquer notre mode de fonctionnement ? L'ADMR existe depuis 70 ans en France. C'est un réseau de plus de 3350 associations locales : et ce sont 110.000 bénévoles qui donnent un emploi à environ le même nombre de salariés.

Aujourd'hui, l'association locale, le SSIAD ADMR DU HUREPOIX basée sur Limours est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles qui apportent leur temps et leurs compétences pour faire fonctionner le service sur 27 communes d'intervention (cf. plaquette en PJ). Ce temps donné est à la mesure de ce que chacun peut ou veut mettre à la disposition de l'ADMR : quelques heures par mois ou par semaine. Les bénévoles ne travaillent pas seuls ; ils se retrouvent régulièrement pour prendre des décisions, échanger, se former, dialoguer avec les salariés du SSIAD.

Nous aimerions que vous puissiez rejoindre notre équipe. Nous avons besoin de vous. Le bénévolat est diversifié, centré sur l'action dans une recherche d'efficacité et d'utilité. On s'engage aussi à l'ADMR pour améliorer le sort des personnes que nous deviendrons peut-être,

*« Pourquoi aider les gens que l'on ne connaît pas ?
Pour que notre temps libre permette d'occuper leur temps vide ... ».*

Nous attendons votre appel, quel que soit votre désir et quelle que soit votre disponibilité. Parlons-en ensemble. Faites passer le message autour de vous svp c'est important.

SSIAD ADMR DU HUREPOIX - 49 avenue de la Gare - 91470 LIMOURS
Tel 01.64.91.45.44 - Fax 01.64.91.20.57 - contact@ssiadhurepoix.fr



SSIAD
ADMR
du
HUREPOIX

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile
SSIAD ADMR du HUREPOIX c'est :

- 110 places
- Une équipe pluriprofessionnelle composée de :
 - infirmières coordinatrices
 - aides-soignants et T.A.M.P.
 - infirmier soignant
- Des soins programmés entre 7 h 30 et 19 heures
- Des interventions 7 jours sur 7, astreinte téléphonique les week-end et jours fériés
- Nos prestations sont intégralement prises en charge par l'Assurance Maladie, vous n'avez donc pas de frais à avancer.

• Adresse : SSIAD ADMR du HUREPOIX
49, avenue de la Gare
91470 LIMOURS

☎ 01.64.91.45.44 Fax 01.64.91.20.57

contact@ssiadhurepoix.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h00

Un sourire au quotidien



SSIAD du Hurepoix
49 avenue de la Gare 91470 LIMOURS
SECTEUR D'INTERVENTION

* Le SSIAD intervient uniquement sur prescription médicale. L'équipe soignante protège les soins d'hygiène et le service prend en charge les soins infirmiers au domicile de personnes âgées de plus de 60 ans ou de personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique.

* Le service est agréé pour pouvoir intervenir auprès de 102 personnes âgées et 8 personnes handicapées sur les 27 communes suivantes :

Canton de DOURDAN

• ANGERVILLIERS
• BREUILLE
• BREUX-JOUY
• BRIS-SOUS-FORGES
• CHAUFFOUR-LES-ETRECHY
• COURSON-MONTLOUP
• ETRECHY
• FONTENAY-LES-BRIS
• FORGES-LES-BAINS
• JANVY
• LIMOURS
• MAUCHAMPS
• SAINT-CHERON
• SAINT MAURICE-MONTCOURONNE
• SAINT-SULPICE-DE-FAMILIERS
• SOLUZY-LA-BRICHE
• VAUGRIGNEUSE
• VILLECOMIN

Canton de GIE-AUC-YVETTE

• BOULAY-LES-TROUX
• GOMETZ-LA-VILLE
• LES-MOLIERES
• PECQUEUSE

Canton d'ARPAJON

• BOISSY-SOUS-SAINT-YON
• SAINT-YON

Canton des ULIS

• GOMETZ-LE-CHATEL
• SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD

Canton de TAMPES

• BOISSY-LE-SEC